

Bilan et perspectives du Programme national de renouvellement urbain (action de l'ANRU)

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

M. Aschieri : « L'avis que nous allons voter traite d'un sujet dont l'actualité est toujours brûlante et apporte une contribution importante au moment où se débat la question d'un PNRU 2.

Je souhaite apporter mon soutien à ce qui est selon moi un travail de qualité, qui pointe bien des orientations, que, en tant que syndicaliste, je partage.

Nous savons que, s'agissant du bilan de la rénovation urbaine, l'amélioration est aisément vérifiable en termes de dignité de l'habitat et de restructuration des quartiers. En revanche, la satisfaction des habitants, largement observée, ne va pas cependant sans certaines difficultés concrètes (par exemple l'évolution du taux d'effort financier des ménages locataires, les conditions du relogement sur des marchés tendus) et sans interrogations sur l'avenir (notamment maintien de l'acquis sur le bâti, retard ou absence de certains équipements structurants en matière de transport). Les aspects relativement positifs de ce bilan concernant la politique de rénovation ne doivent pas ignorer les évolutions actuelles : je pense notamment au désengagement de l'État, aux inquiétudes concernant le financement, à la mixité réduite à la seule mise en œuvre du droit opposable au logement dans les quartiers ANRU...

Le texte pointe justement réussites, contradictions et faiblesses. Il en tire des préconisations qui me semblent à la hauteur des enjeux.

L'intérêt de ces préconisations est qu'elles rappellent quelques principes fondamentaux d'une politique de la ville, comme la nécessité d'un engagement sanctuarisé de l'État, la mise en œuvre d'une politique globale consciente du lien et des influences entre les domaines d'action : logement, éducation, santé, lutte contre la délinquance, insertion, emploi... mais aussi la lisibilité de cette politique, l'objectif d'une véritable mixité sociale, la mobilisation et la participation des habitants...

Et je constate que le contenu de ce projet rejoint largement un récent avis unanime du Conseil national des villes, manifestant ainsi la convergence d'acteurs très divers autour d'un certain nombre d'orientations.

Pour conclure, je voudrais souligner que, sur ces deux jours, notre assemblée aura adopté deux avis qui, non seulement s'articulent de manière évidente, mais aussi traitent de questions centrales pour notre société. Elles font des constats et des propositions largement partagées par les diverses composantes représentées ici. Laissez-moi émettre le souhait qu'elles pèsent dans le débat public et qu'elles soient rapidement suivies d'effet ».